

**EXTRAIT DES REGISTRES DES DÉLIBÉRATIONS
DU
CONSEIL DU GROUPE DES 11^e ET 12^e ARRONDISSEMENTS**

- Séance du 08 Novembre 2021 -

Présidence de Monsieur Sylvain SOUVESTRE, Maire d'Arrondissements.

L'assemblée formée, Monsieur le Maire a ouvert la séance à laquelle ont été présents 26 membres.

21/096/HN

DIRECTION GÉNÉRALE DE SERVICES – Dénomination de salle

Monsieur le Maire de Secteur soumet au Conseil d'Arrondissements le rapport suivant :

La Mairie des 11^{ème} et 12^{ème} arrondissements compte dans ses locaux situés boulevard Bouyala d'Arnaud une salle des mariages et une salle de réunion. Nous avons souhaité nommer la salle de réunion « Salle Samuel Paty » afin de rendre hommage au professeur assassiné le 16 octobre 2020.

Samuel PATY était un professeur bienveillant et passionné qui a enseigné pendant 22 ans. Conscientieux et exigeant, il était très apprécié par ses élèves. Il y a un peu plus d'un an, l'enseignant d'Histoire Géographie est victime à la sortie de son collège d'un acte terroriste ignoble. Quelques jours plus tôt, il avait diffusé des caricatures de Mahomet durant le cours d'Enseignement Moral et Civique afin d'échanger avec ses élèves de 4^{ème} sur le thème de la liberté d'expression.

La France est alors sous le choc. A travers cet acte, c'est la République qui est attaquée.

Nous avons contacté la famille de Samuel PATY afin de les informer de notre souhait de rendre hommage à ce professeur et père de famille, qui avait à cœur de défendre les valeurs de la République.

C'est pourquoi, cette délibération propose que la salle de réunion de la Mairie de Secteur prenne le nom de Samuel PATY (18 septembre 1973 – 16 octobre 2020)

**LE CONSEIL DES 11^{EME} ET 12^{EME} ARRONDISSEMENTS
VU LE CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES
OÛ LE RAPPORT CI-DESSUS**

DÉLIBÈRE

ARTICLE UNIQUE La salle de réunion se voit attribuée le nom de Samuel PATY.

**Le présent projet de délibération
mis aux voix a été adopté à l'unanimité**

**Vu et présenté pour son
enrôlement à une séance
du Conseil d'Arrondissements**

**Il est donc converti en délibération
du Conseil des 11^{ème} et 12^{ème}**

**LE MAIRE des 11^{ème} - 12^{ème} Arrondts
Sylvain SOUVESTRE**